

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 JUIN 2026

Délibération n° D-2026-321

Rétrocession des espaces communs - Lotissement La Plaine
des Ormeaux

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil municipal :
le 23/06/2026

Publication :
le 03/07/2026

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Nicolas VIDEAU, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Monsieur Jean-Claude SIRON, Madame Annie-Laurence FOUREL, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Hocine TELALI, Madame Catherine ROUSSILLON, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Gilles NORMAND, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Katia PONCELET, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Anne-Sophie GODART-CUAZ, Madame Marie-Pascaline CHOLLET, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Jyan MOHAMMED, Madame Chloé BANLIER, Monsieur Maximilien SAINT-CAST, Madame Patricia ROCHER, Monsieur Yann JEZEQUEL, Madame Julie SIAUDEAU, Monsieur Sébastien MATHIEU, Monsieur Laurent LACOURARIE, Madame Céline BONNET-DERISBOURG.

Secrétaire de séance : Madame ZANATTA Lydia

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Florence VILLES, ayant donné pouvoir à Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Christelle CHASSAGNE, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas ROBIN, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Baptiste PEYRAUD, ayant donné pouvoir à Monsieur Yann JEZEQUEL

Excusés :

Madame Ségolène BARDET.

**Direction de la Réglementation et de
l'Attractivité Urbaine**

**Rétrocession des espaces communs - Lotissement
La Plaine des Ormeaux**

Monsieur Thibault HEBRARD, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Par convention du 21 février 2018, la Ville de Niort et le Groupe Plaine – Lotisseur de l'Ouest, aménageur, ont convenu de la rétrocession dans le patrimoine communal des espaces communs aménagés lors de la réalisation de l'opération de construction d'un lotissement sis rue de la Plaine des Ormeaux. Cette opération a été autorisée par un permis d'aménager du 5 juin 2018, modifié le 14 août 2020 (PA 79191 18X 0001 M01).

La déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux a été déposée en mairie et n'a fait l'objet d'aucune contestation. Un procès-verbal a constaté la conformité des espaces communs à rétrocéder dans le domaine public communal.

Ainsi, il convient d'approuver le transfert de propriété des parcelles, à usage de voirie et espace vert, cadastrées section LH n° 123 (14a 66ca) et LH n° 159 (49a 44ca) moyennant l'euro symbolique avec dispense de paiement.

Ces espaces seront incorporés dans le domaine public routier communal.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition des parcelles cadastrées section LH n°123 et 159 pour une surface globale de 64a 10ca, à l'euro symbolique avec dispense de paiement ;
- décider du classement de ces parcelles dans le domaine public routier une fois le transfert de propriété réalisé ;
- autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous actes à intervenir à cet effet.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Le Secrétaire de séance

Signé

Lydia ZANATTA

Le Président de séance

Signé

Jérôme BALOGE